

## Compte rendu de la séance du 19 mars 2019

Présents : 7

Votants : 8

Présents : Jean Marie LECORNET, Gérald BRISSEZ, Jean-Bernard CARTON, Yvon GUISE, Brigitte BOURSIN, Yves COLOMBEL, Fernand DEMERVAL

Représentée : Linda BEAUCHAMP (pouvoir M. Demerval)

Absents : BEAUVARLET Francis, GUISE Florent, LECTEZ Jocelyne,

Secrétaire de la séance: Mme BOURSIN

### **1) Approbation du précédent compte rendu.**

Monsieur LECORNET propose sa validation, il est adopté à l'unanimité.

### **2) Approbation du compte de gestion 2018 de la commune.**

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité. 199 000 € au 1er janvier 2019.

### **3) Vote des taux directes locales.**

Il y a une augmentation de 2000€ sans augmenter les taxes.

Remarque de Monsieur Brisset : il suppose que les taxes augmenteront bientôt s'il y a un regroupement des communes.

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Rappel des taux : TH | 12%    |
| TF Bâti              | 16.39% |
| TF non Bâti          | 38.75% |

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux à l'identique.

### **4) Point sur les travaux de peinture de l'église.**

Le conseil municipal n'a pas pris de décisions concernant les devis, la commune est en attente d'un troisième devis.

Monsieur Carton n'est pas favorable pour repeindre l'église car il prévoit à terme que l'on va abattre les églises quand on supprimera les communes.

#### **5) Délibération pour l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**

Le Conseil Municipal accepte de prendre la délibération à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **6) Délibération pour l'accord de la subvention du FARDA pour la mise en sécurité des piétons**

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de prendre la délibération à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **7) Demandes de subvention.**

Monsieur Brisset demande à combien se chiffrent les frais de fonctionnement pour les différents organismes.

Après discussion, les subventions restent à l'identique par rapport à 2018, soit 200€ pour la recherche sur le cancer, 100€ pour le téléthon, 100€ pour le cyclo, 100€ pour les donateurs de sang, 200€ pour la coopérative scolaire de l'école de la commune.

#### **8) Elan cité.**

Suite au courrier d'Elancité proposant une assurance pour les radars pédagogiques, le conseil municipal refuse à l'unanimité la proposition la trouvant trop chère.

#### **9) Les alarmes de sécurité.**

Monsieur LECORNET a reçu une proposition pour des alarmes au sein de la mairie, de l'école et de l'atelier de Monsieur Descharles.

Après discussion, à part l'ordinateur il n'y a pas grand chose à voler, la mairie est assurée et les documents et données informatiques sont assurés chez le prestataire AGEDI, et sur disque dur. Le Conseil Municipal refuse la proposition.

#### **10) Problème d'inondation.**

Monsieur POUCHAIN fils a mis en demeure la commune de faire des travaux concernant l'écoulement des eaux. Un huissier est venu constater sur la demande de Monsieur Pouchain. Un prochain constat sera fait le lundi 25 mars à 9h avec le bureau d'étude VERDI.

Monsieur BRISSET demande de profiter de cette étude d'assainissement

des eaux pluviales pour vérifier ce qui coule réellement dans les tuyaux.

### **11) AFR**

Il reste 1486.39€.Monsieur Brisset demande de donner tous les chemins aux agriculteurs.

### **12) Changement d'indice de Monsieur DESCHARLES.**

Monsieur Descharles peut prétendre à un changement d'indice. Le nouvel indice brut sera de 350 et l'indice majoré de 327, soit un traitement brut mensuel de 1532.33€.

Le conseil municipal accorde à l'unanimité des membres présents et représentés le changement d'échelon.

### **Questions diverses.**

Il y a un arbre à débiter rue des Clercs, les intéressés doivent se présenter en mairie.

**Fin de la séance : 20h35**